

CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 18/03/2023

Visio conférence



**HOCKEY
SUBAQUATIQUE**

1. Accueil des participants :

HdF : Philippe Van Rechem - 61 voix

BPL : Carole Gillet - 132 voix

Grand Est : Célié Veuillet - 100 voix

AURA : Karine Paulin (absente) - 117 voix

NA : Flavie Rihouet - 85 voix

OPM : Laurent Beigbeder - 97 voix

PACA : Alexandre Moutin (représenté par Guy Occhipinti, absent)- 162 voix

GUA : Gilles Renaison (absent) - 24 voix

IDF : Guillaume Laurency – 179 voix

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président

Rémy Gillet, Secrétaire

Hélène Fauqueux, Chargée des finances

Lionel Dumeaux, Chargé de mission

Arnaud Laggabe, Equipes de France

Julie Vincent, CNA

Alex Davion, CNA

Sébastien Dotte, CNA

Début de la réunion samedi 18/03 à 9h00. Pause à 12h30, reprise à 14h35. Fin de séance à 19h.

1.1. Inscription des divers

- Nombre d'équipes en championnats jeunes
- Nombre de filles en championnats jeunes (mixité en championnat junior et différences de physiques) → CNI
- Point sur le label école et pratique loisir enfant

2. Approbation du C.R.

A publier.

3. Fonctionnement CNHS

3.1. Informations générales

Fonctionnement de la gestion du matériel de compétition.

- Disponibilité / acheminement du matériel
- Entretien du matériel

Besoin de s'appuyer sur les régions pour avoir du matériel disponible et en bon état sur toutes les compétitions à travers le territoire. Utilisation du fond propre des régions et complément pas la commission nationale, avec identification du budget.

Quel est le retour des régions sur cette possibilité ?

- IDF : densité, mais difficulté aussi pour savoir où se trouve le matériel, régional et national. Un modèle où on incite les clubs à investir dans du matériel serait plus facile pour l'entretien et la mise à disposition.
- NA : le matériel circule globalement entre les clubs, problème actuellement pour les sirènes avec un prix non négligeable. L'organisation des championnats régionaux et nationaux sont globalement toujours aux mêmes endroits. Problème de transport cependant (défraiement).
- GE : il semble compliqué de faire peser les investissements sur les clubs (dangereux financièrement pour les clubs, stabilité avec des clubs de taille moyenne), mais c'est une bonne chose de le porter au niveau de la région. Un minimum de matériel est disponible dans chaque « ancienne région » afin de satisfaire les problèmes de logistique.
- HdF : la région est équipée complètement. Il y a la création d'un klaxon sans fil. La gestion est bonne dans la région.
- OPM : besoin de remplacement d'un mur, mais à priori pas de soucis pour faire des investissements région ou club.

Rappel : il y a eu dans le passé de l'achat de matériel national, confié en gestion à des régions. Puis le modèle a changé, avec l'incitation aux régions d'investir dans du matériel avec un système de compensation financière lors de l'organisation de compétition nationale dans les régions.

Le montant de location de matériel a été défini en 2013 : [pour tout achat de matériel nécessaire à l'organisation de championnats nationaux sur la base de un terrain \(pour 2 terrains les remboursements sont multipliés par 2 et il en va de même pour tout matériel de secours, après accord du Commissaire National et de la CNHS\).](#)

- 1) 100.00€ de remboursé pour l'achat d'un multi top
- 2) 100.00€ de remboursé pour l'achat d'un signal sonore type Allemand
- 3) 200.00€ de remboursé pour l'achat d'un signal sonore type Américaine (plusieurs sons)
- 4) 50.00€ de remboursé pour l'achat d'un jeu de buts
- 5) 150.00€ de remboursé pour l'achat d'une ligne de touche emboitable en inox

Ces montants sont facturables lors de chaque utilisation du matériel au cours d'une compétition nationale.

Besoin d'identifier les montants qui seront alloués en région pour préparer le budget prévisionnel de la CNHS pour la prochaine saison.

Recours du club de Hyères sur l'accès aux championnats de France jeunes

Suite à notre organisation des championnats jeunes (fonctionnement des pré-inscriptions), le fonctionnement des pré-inscriptions n'était plus présent dans les règles de jeu. Le CNC a refusé l'accès au seul club de PACA. Une réclamation a été portée, à juste titre. Le problème est qu'une mention à un soupçon de manipulation de la part des régions BPL, IDF et GE pour les favoriser. Une demande de démenti a été faite par la CNHS. Le courrier de retour est présenté aux régions.

Il y a besoin de ne pas reventiler les courriers qui ne sont pas censés être diffusés largement.

Il y a un accord de la part des régions pour dire que le fonctionnement n'est pas clair, et que la communication sur la suspicion était maladroite.

La question de fond est la place à faire pour l'organisation des compétitions jeunes en France. La commission nationale ne peut pas étendre son périmètre actuel de financement des compétitions nationales jeunes. La dynamique régionale doit être mise en avant.

Un besoin est identifié de mettre en place un groupe de travail sur le fonctionnement de l'accession aux championnats nationaux jeunes.

Il y a une disparité régionale, entre les régions du nord (compétitions régionales) et celles du sud (peu d'équipe).

Problématiques abordées : promotion, développement, accès tri-club, notion des meilleurs à envoyer en championnat de France, championnat inter-régional, gestion des pré-inscriptions, surclassement.

Le CNC peut prendre en compte la demande de travail initial sur la reformulation des championnats jeunes, puis proposition d'une date de réunion avec les régions pour définir ensemble le mode de fonctionnement, avant le mois de juin, et vote en octobre pour la mise en application de la nouvelle réglementation. Une communication sera à faire lors du prochain championnat pour indiquer que des travaux sont en cours.

Date prévue pour la réunion : Mercredi 10 mai à 20h.

3.2. Budget prévisionnel

165 000 € de budget

105 832 € pour les EdF, dont 60 397 € pour le déplacement en Australie

45 680 € pour les compétitions nationales

La FFESSM souhaite qu'on fasse apparaître plus de formation : proposition de transférer les frais des examinateurs AN2 vers le budget examen.

4. Collèges nationaux

4.1. C.N.A.

Changement du poste de Coordinateur du CNA : Alexandre DAVION

Voté à l'unanimité

Voir le CR du CNA.

Informations complémentaires :

- Lien vers le logiciel de table de marque : <https://github.com/AtlantisSports/uwh-refbox-rs/releases/download/v0.1.4/refbox-0.1.4.zip>
- Le rôle du RRA est très important dans la préparation des candidats AN2. Ils ont un avis à donner sur le niveau des candidats qui souhaitent se présenter. La CNHS recommande fortement que l'interaction entre le CNA, les RRA et les candidats soit renforcée.
- Le CNA travaille pour augmenter l'équipe de formateurs
-

Vote sur les règles de jeu (voir CR CNA):

A. Corrections mineures, fautes d'orthographe, typo

Voté à l'unanimité

B1 : Catégories d'âge : la CMAS considère l'année de naissance là où la règle française considère la limite du 30/09. Doit-on rallier la règle CMAS ? → question à poser au DTN

B2 : Age pour les vétérans H+F : doit-on rallier les âges CMAS pour les vétérans (35 ans) ? Oui

Voté à l'unanimité

B3 : Déplacement du §4 du vol.0 au à la fin du vol. 1 (création du §5)

Rejeté à l'unanimité

B4 : Clarification CMAS des conditions du forfait

L'équipe n'est pas en position de démarrer dans les 2 minutes à l'heure prévue du match (au moment où on siffle les 30 secondes). Le match doit quand même démarrer si il y a moins de 4 joueurs.

Voté à l'unanimité

C. Evolution / clarification sur la nécessité d'avoir une main gantée pour tenir une crosse

Les débats aboutissent à ne pas modifier la règle.

D. Bilan de l'évaluation de la remise en jeu à 3 m du bord

A soumettre à la CMAS avant modification des règles françaises (si besoin)

E. Autorisation tutélaire pour les mineurs (CNA / CNC)

Proposition d'évolution de :

1.3.6 Chaque joueur(se) mineur(e) devra présenter une autorisation tutélaire de participation propre à la compétition visée.

à

1.3.6 Chaque joueur(se) mineur(e) devra présenter une autorisation tutélaire de participation **pour la saison en cours ou** pour la compétition visée.

Voté à l'unanimité

F. Pré-inscription des équipes (jeunes et junior ?)

Doit être vu lors de la CNHS exceptionnelle à organiser en juin. Tenir compte dans cette réflexion l'impact sur la réglementation (cf analyse de Sébastien)

G. Transfert de club / de licence en cours de saison (CNA / CNC)

A Traiter en CNC

4.2. CNC

Le CNC se réunit tous les mois.

4.3. CNI

Présentation du Compte rendu du CNI.

Le CNI soumet au vote de la CNHS la candidature de Lionel Dumeaux à l'instructorat national (qu'il possédait déjà et avait perdu suite à son inactivité au sein du collège).

Voté à l'unanimité

Label école de hockey sub : Les régions demandent à ce que la nomination des écoles soit effectuée par le CNI et validé par la CNHS, comme indiqué dans le processus, afin de pouvoir obtenir les lettres d'officialisation.

Le CNI propose une modification des exigences de présentation d'un MEF2 pour la participation en championnat de France. La proposition faite par le CNI a un impact sur la participation d'équipes dans les catégories jeunes.

La proposition de la CNHS est de n'appliquer la formule proposée qu'aux clubs qui ont une équipe en D1 et des équipes dans les autres catégories. La proposition est soumise à études dans les régions et la mise au vote sera proposée lors de la CNHS exceptionnelle à organiser en juin.

Le CNI réfléchit à un niveau d'encadrement intermédiaire entre IE et MEF1. Sébastien informe qu'il faut reboucler avec les travaux en cours au niveau de la CMAS sur la définition de niveaux de coaches (Cf coaching committee auquel participe Arnaud).

<https://www.cmas.org/hockey/coaching-committee>

<https://www.cmas.org/document?sessionId=&fileId=5189&language=1>

4.4. CNM

Point sur l'étude des sur classements → non abordé

Point sur le certificat médical pour la compétition. → non abordé

5. Calendrier national

5.1. Compétitions (2022/2023).

Tirage au sort des poules des différents championnats (5 – 12 – 6 – 2 – 1 – 10 – 4 – 3 – 8 – 7 – 9 – 11)

D2M

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
HF2	HF1	IDF1	AURA1
IDF2	AURA2	GE	IDF3
BPL	IDF4	OPM	PACA

D3M

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IDF2	IDF1	BPL1	NA
PACA1	GE1	GE2	BPL2
HDF	PACA2	IDF3	OPM

D4M

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BPL1	AURA	NA1	GE1
IDF1	BPL2	OPM	HDF
NA2	PACA	GE2	IDF2

Coupe des régions : quelles sont les régions qui vont participer ?

HdF : non

NA : pas sûr pour les 2 (H et F)

OPM : non

BPL : à priori, oui pour les 2, mais compliqué

GE : oui pour les H

IDF : oui, pour les 2 (H et F)

AURA :

PACA :

5.2. Calendrier prévisionnel 2023/2024

Intitulé	Date	Lieu
Manche 1 D1M et D1F	11 et 12 novembre 2023	Sarcelles
D1M Manche 2 et D2F	9 et 10 mars 2024	Saint Briec ?
Manche 3 D1M et D1F	18 au 20 mai 2024	???
D2M	1 et 2 juin 2024	Rennes ?
D3M	3 et 4 juin 2023	?
D3F	8 et 9 juin 2024	La Rochelle ?
D4M	8 et 9 juin 2024	La Rochelle ?
Juniors/Minimes	4 et 5 mai 2024	Saint Malo ?
Benjamins/Cadets	25 et 26 mai 2024	Lagny
Masters	27 et 28 janvier 2024	???
Coupe des régions	29 et 30 juin 2024	???

6. Equipes de France

6.1. Organisation et gestion des équipes de France

Sur les U19, il y a un projet chez les U19 garçons de participer à une rencontre en Australie avec des équipes australiennes et néo-zélandaises, fin septembre. Le problème de financement de ce projet est soulevé, ainsi que les notions de sélection par l'argent, de participation en période scolaire, de création d'association de soutien. Les parents sont en train de se positionner, avant le 26 mars. Probabilité faible.

GE demande à ce que ce type de projet soit communiqué d'une manière plus formelle.

La question de l'organisation du championnat du monde 2024 en Turquie sera faite après les mondiaux 2023, car il y a toujours de l'incertitude à lever.

Pour les U24, il y a des activités communes avec la préparation des équipes élites.

La liste des sportifs de haut niveau a été définie et l'organisation mise en place. La liste est disponible au Journal Officiel. Il peut exister des subventions départementales pour les athlètes.

Il y a eu la validation au niveau CMAS d'une périodicité de 4 ans pour les championnats du monde. Le prochain sera donc réalisé en 2027. Besoin au niveau des équipes de France de revoir le mode de fonctionnement pour gérer les années de transition pour maintenir le niveau des sélections. Cela tombe mal avec la nomination du statut de sport de haut niveau.

GE demande à avoir un peu de visibilité sur les dates de stage France et à positionner dans le calendrier sur le site internet de la CNHS.

6 et 7 mai à Pontivy : U24 M et F

18 et 19 mai à Mulhouse : U19 F

3 et 4 juin à Laval : Elites M et F

Le stage de début d'année (septembre 2023) à La Rochelle ne sera probablement pas un stage de Brassage, mais un stage de préparation de la saison.

IDF indique qu'il est possible de réserver des piscines à faible coût s'il y a suffisamment d'anticipation (ex : piscine de Montparnasse).

6.2. Championnats du monde élites et masters à Brisbane

2^{ème} 15aine de juillet en Australie. Le voyage est prêt, les sélections sur les 4 catégories sont faites.

Compte tenu du montant du déplacement et de l'hébergement (augmentation générale), un appel est fait auprès des régions pour aider au financement des déplacements de chaque athlète.

BUDGET	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
DÉPLACEMENT				
Préacheminement Sportifs	1 800,00 €			
Avion Sportifs	32 400,00 €	16 800,00 €	43 848,00 €	24 000,00 €
Préacheminement Encadrant	675,00 €			
Avion Encadrant	12 150,00 €		17 459,50 €	
Location véhicules	3 200,00 €		2 500,00 €	
Sous total	50 225,00 €	16 800,00 €	63 847,90 €	24 000,00 €
HÉBERGEMENT / RESTAURATION DELEGATION FRANÇAISE				
Stagiaires / Sportifs	17 200,00 €	7 200,00 €	22 713,09 €	12 000,00 €
Encadrement	5 040,00 €			
Restauration encadrant	2 880,00 €		2 880,00 €	
Soirée clôture				
Avoir agence de voyage				
Sous total	25 200,00 €	7 200,00 €	25 593,09 €	12 000,00 €
ACTIVITÉS				
CMAS	528,00 €		528,00 €	
Inscription	5 200,00 €		5 853,24 €	
Autre (préciser)				
Sous total	5 728,00 €	- €	6 380,24 €	- €
DIVERS				
Rémunération suivi médical	2 944,00 €		2 944,00 €	
Trousse médicale	300,00 €		300,00 €	
Sous total	3 244,00 €	- €	3 244,00 €	- €
TOTAL DÉPENSES/RECETTES	84 997,00 €	24 000,00 €	95 065,23 €	36 000,00 €
RESULTAT	60 997,00 €		63 065,23 €	
COÛT TOTAL PAR SPORTIF	3 516,54 €			
COÛT PAR SPORTIF ET PAR JOUR	219,79 €			

Remy, responsable délégation dort en dehors 2 arbitres hébergés par l'organisation				
1	Appartement de 3 chambres de 2	6 personnes	Elite femme 1	3 236,80 €
2		6 personnes	Elite femme 2	3 236,80 €
3		6 personnes	Elite homme 1	3 236,80 €
4		6 personnes	Elite homme 2	3 236,80 €
1	Appartements de 2 chambres	2 personnes	préparateur physique et préparateur mental	2 441,47 €
2		2 personnes	kiné ostéo fille et garçon	2 441,47 €
3		2 personnes	coach elite femme	2 441,47 €
4		2 personnes	coach elite homme	2 441,47 €
donc 4 appartements 3 chambres et 4 appartements 2 chambres				22 713,09 €

La participation par joueur est révisée à la hausse à 1500 € au lieu de 1000 €.

Les équipes Masters ne sont pas prises en charge, hors inscription et licence. Seuls 2 arbitres seront financés et envoyés par la France (problématique financière). Un tirage au sort a été fait pour sélectionner les 2 arbitres sur 3 identifiés.

L'équipe master féminine a trouvé un sponsor, GLHD. Une convention a été passée avec l'association support à l'équipe féminine master femme. 7700 € ont été trouvés, avec une possibilité d'avoir 7500 € supplémentaire si une visibilité sur la TNT est obtenue. GLHD utilise ses moyens de communication pour faire la promotion.

7. Communication et développement

7.1. Cahier des charges du logiciel de gestion des inscriptions

Non abordé

7.2. Site Internet de la CNHS et évolution

Non abordé

8. Questions diverse (inscription en début de réunion)

8.1. Annuaire

Lionel Présente ses travaux de recensements des joueurs / clubs :

- Il n'y a plus d'activité au niveau des Pays Normands, le club de Flers
- Cahors n'a plus que 6 joueurs
- Le club des Citrons Bleus existe en Guadeloupe, avec une activité loisir
- Il existe aussi un club à Nouméa
- 2 nouveaux clubs en NA : Niort et Châtelleraut
- 72 clubs actifs en compétition
- Clubs en loisir : Questember, Atichy, ... Merci aux président(e)s de région d'avertir Lionel si connaissance d'activité loisirs dans des clubs
- En BPL (et probablement identiquement en national), 30% des licenciés hockey sub ont moins de 18 ans. De même, 30% des effectifs sont féminins.
- De 4 ans à 81 ans.

- Le plus gros club est Pessac

8.2. Divers

Championnat UNSS : une nouvelle formule 3x3 sera présentée lors d'un championnat, ce qui permet de mettre en œuvre l'aspect collectif de notre sport, plutôt qu'une épreuve individuelle.

8.3. Nombre d'équipes en championnats jeunes

Vu dans le §3.1.

8.4. Nombre de filles en championnats jeunes (mixité en championnat junior et différences de physiques) → CNI

Vu dans le §3.1.

8.5. Point sur le label école et pratique loisir enfant

Vu dans le §4.3 CNI.